

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme ambitieux d'incitatifs financiers

SAGUENAY POSE LE PREMIER JALON POUR LA REVITALISATION DES CENTRES-VILLES

Saguenay, le 17 juillet 2026 – La Ville de Saguenay a annoncé ce matin des incitatifs financiers qui visent à créer des conditions favorables et gagnantes pour la revitalisation des centres-villes. Il s'agit d'une étape essentielle confirmant l'engagement de la Ville, notamment pour le centre-ville de Chicoutimi. Ce grand programme sans précédent, unique dans l'histoire de Saguenay, est doté d'un budget de 5 millions de dollars et mis en place pour apporter une réponse directe au contexte économique actuel.

« Depuis le début de mon mandat, je le répète : nos centres-villes doivent retrouver leur identité et leur signature unique, en s'appuyant sur nos forces que sont nos commerçants, nos propriétaires, nos bâtiments existants, les arts, le patrimoine et la culture. Le travail que nous présentons aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des efforts des dernières années, autour d'un objectif commun : revitaliser, redynamiser et donner une identité forte à nos centres-villes. Avec ce programme, nous donnons aux commerçants, aux propriétaires et aux promoteurs des raisons concrètes de croire aux centres-villes de Saguenay et d'y investir. Je suis très heureux de cette première annonce, le premier jalon de plusieurs, qui permettra à chaque citoyen de Saguenay d'être fier de leurs centres-villes et d'avoir envie d'y consommer, d'y déambuler et d'en faire un milieu de vie de choix », a déclaré Luc Boivin, maire de Saguenay.

Ces actions concrètes et structurées serviront de catalyseur pour la revitalisation des centres-villes. Stimuler l'activité économique, générer des investissements privés, soutenir la vitalité commerciale, augmenter l'occupation des locaux commerciaux, ajouter des unités de logement et densifier le centre-ville en attirant des projets privés sur des terrains vacants font partie des objectifs poursuivis par ce panier de mesures.

Quatre nouvelles mesures sont mises en place :

- Une aide financière aux nouveaux locataires de locaux commerciaux vacants, afin de favoriser l'occupation et réduire la vacance
 - Jusqu'à 30 000 \$, étalé sur 3 ans, pour payer le loyer
- Une aide financière pour stimuler les constructions neuves et ajouter des logements
 - Selon le nombre de logements, par tranches (12, 24, 36 et 48+), et applicable différemment pour les constructions neuves (100 000 \$ à 400 000 \$) ou les reconversions d'immeubles (50 000 \$ à 200 000 \$)
- Crédit de taxes foncières pour attirer les constructions sur des terrains vacants et la reconversion d'immeubles existants
 - Crédit de 100 % par année, pendant 5 ans, pour les constructions résidentielles
 - Crédit de 70 % par année, pendant 5 ans, pour les constructions commerciales
- Abolition de la tarification et de la taxation pour les terrasses
 - Les autres conditions pour leur installation demeurent en vigueur.

Ces nouveaux incitatifs s'appliqueront dans des secteurs précis des différents centres-villes. Certaines mesures ne s'appliqueront pas partout (voir les cartes et la liste complète des incitatifs en annexe pour faire la correspondance entre les mesures et leur lieu d'application).

De plus, des programmes existants sont reconduits :

- Aide financière à la rénovation de façades commerciales
- Aide financière aux travaux environnementaux
 - Décontamination et désamiantage, par exemple

« Notre centre-ville offre de nombreuses occasions aux entrepreneurs qui souhaitent y réaliser des projets résidentiels et commerciaux. Sa proximité avec la Zone portuaire, le quartier historique, l'hôpital et les établissements d'enseignement supérieur en fait un secteur stratégique pour notre développement. Il est temps de lui redonner ses lettres de noblesse et de lui permettre de retrouver tout son dynamisme », a ajouté Michel Tremblay, président de l'arrondissement de Chicoutimi.

De plus, Saguenay bonifie son soutien à l'art urbain avec des aides prévues spécifiquement pour les centres-villes. Les projets de petite ou moyenne envergure pourraient recevoir un montant de 5 000 à 15 000 \$ et les œuvres majeures entre 15 000 et 40 000 \$.

Une telle stratégie s'inscrit dans le moyen et le long terme. Il y aura donc plusieurs étapes et moments clés pour mener à bien cette revitalisation :

- Été 2026 : Annonce du programme d'incitatifs financiers
- Automne 2026 : Annonce d'une première phase de projets structurants
- Fin de l'année 2026 : Annonce du plan de stationnements et mobilité au centre-ville
- Hiver 2026 - 2027 : Annonce d'une seconde phase de projets structurants

Avec cette somme d'incitatifs, Saguenay pose un geste fort pour dire aux commerçants, propriétaires et promoteurs qu'ils ont non seulement été entendus, mais que la Ville répond à leurs besoins, qu'elle croit au centre-ville et veut en faire une destination d'affaires de choix. Saguenay améliore l'attractivité du centre-ville et permet au secteur privé de bénéficier d'un environnement stable et prévisible où investir. L'avenir du centre-ville débute aujourd'hui, avec un engagement financier conséquent de la municipalité envers son milieu et ceux et celles qui le font vivre.

-30-

Source : Service des communications
Tél. : 418 698-3350
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)